

Questions orales

Des voix: Oh, oh!

M. Hnatyshyn: ... et pour d'autres bonnes et légitimes raisons, le comité ne va se pencher sur cette question étant donné que cette commission existe maintenant.

[Français]

M. Garneau: Monsieur le Président, le leader parlementaire du gouvernement sait très bien qu'il aurait pu faire l'appel de la motion qui est inscrite au *Feuilleton* depuis déjà plusieurs jours; qu'il n'essaie donc pas de venir mettre la faute sur l'opposition!

LES RAISONS DE LA DEMANDE SIMULTANÉE DE LIQUIDATION
DE LA NORBANQUE ET DE LA BCC

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Ma question supplémentaire s'adresse encore au ministre des Finances cette fois-ci. Je voudrais lui demander pourquoi, dans la question de la Norbanque, il a décidé, lui et son collègue la ministre d'État (Finances), de mettre dans le même sac la Norbanque et la BCC en demandant simultanément leur liquidation dans l'annonce qui a été faite à la Chambre au début de septembre.

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, comme le député le sait, cette question nous préoccupe depuis un certain nombre de semaines, la ministre d'État aux Finances et moi-même. Nous avons suivi de près l'évolution du débat à la Chambre et dans les médias. Nous avons estimé qu'il était souhaitable de constituer une commission d'enquête pour aller au cœur de questions très complexes en toute sérénité et en toute objectivité.

En réponse à la question du député sur la création de deux commissions distinctes, je dirai que nous estimons qu'il y a certains problèmes communs aux deux affaires qui doivent être traités par le même commissaire. Ce commissaire peut s'occuper des aspects individuels et particuliers de chacune des deux banques. Mais comme il y a des problèmes communs, nous estimons qu'il vaut mieux que ce ne soit qu'une seule commission d'enquête qui s'en occupe.

LA DÉCISION DU GOUVERNEMENT

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, j'ai l'impression que le ministre des Finances n'a pas bien compris ma question. J'ai demandé au ministre pourquoi, le 2 septembre, quand le gouvernement a annoncé la nomination d'un curateur à la Banque Commerciale du Canada et à la Norbanque, et a demandé la liquidation des deux banques, le ministre des Finances a décidé de mettre ces deux banques dans le même panier et de demander la liquidation de la Norbanque en même temps qu'il demanderait la liquidation de la Banque Commerciale du Canada.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je ne suis pas sûr de très bien comprendre où le député veut en venir.

Le 2 septembre, nous avons nommé des curateurs auprès des deux banques. L'une d'elles, c'est-à-dire la Banque Commerciale du Canada, a été mise en liquidation immédiate. Mais comme les dirigeants avaient l'impression qu'ils avaient encore une chance de pouvoir trouver un partenaire et sauver leur banque, nous avons pensé qu'il était dans l'intérêt de la Norbanque, comme dans celui du pays, de leur laisser cette chance de trouver un partenaire et de sauver la banque. Ils n'ont pas réussi, et c'est pourquoi nous avons décidé de nommer aujourd'hui un liquidateur pour les deux banques.

LES RESPONSABILITÉS DU MINISTRE DES FINANCES

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Je comprends fort bien la position fort délicate dans laquelle le ministre des Finances est placé aujourd'hui suite à la liquidation d'une deuxième banque au Canada. Étant donné la gravité de la situation actuelle, le ministre peut-il nous garantir qu'à compter de maintenant il prendra au sérieux toutes ses responsabilités de ministre des Finances et s'occupera de cette question lui-même, afin que les Canadiens sachent qu'il s'agit d'un problème grave auquel doit faire face le gouvernement et non d'une question que l'on peut confier à un ministre de second plan?

Des voix: Bravo!

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, permettez-moi de faire une mise au point. C'est moi qui ai délégué ces responsabilités à la ministre d'État aux Finances. Nous n'avons jamais été en désaccord à ce sujet. Toutes les mesures qui ont été prises ont été longuement débattues et j'ai toujours participé pleinement à la prise de décisions. Je prends mes responsabilités très au sérieux et j'entends continuer de le faire. J'invite le député à ne pas insinuer qu'il y a divergence d'opinions entre la ministre d'État aux Finances et moi-même.

• (1420)

LE CONTRÔLE MINISTÉRIEL

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Monsieur le Président, je n'essaie pas de montrer qu'il y a désaccord entre les deux. J'ai déjà été dans cette position. Je sais que le marché attend de voir la réaction du gouvernement dans ces cas-là. Je n'ignore pas que le ministre fait face à une situation très grave à l'heure actuelle. Cependant, afin de l'aider, je l'exhorte à s'assurer que les Canadiens ont le sentiment que leur ministre des Finances est le responsable de cette question, et ce 24 heures sur 24, afin d'éviter la répétition du désastre qui nous frappe.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, permettez-moi d'assurer au député et à mes collègues ainsi qu'aux téléspectateurs, que c'est bel et bien le ministre des Finances qui dirige en l'occurrence. Il suit de très près ce qui se passe aujourd'hui et l'évolution de la situation concernant ces banques depuis six mois. Il continuera à prendre ses responsabilités très au sérieux.